

Anne-Laure LEJEUNE
Les Trois Thiots
18260 ASSIGNY

Michel Gaillard
Président de la CPDP LGV POCL
68 rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance des informations complexes données sur le projet de LGV POCL dont le débat se déroule pour s'achever le 31 janvier prochain.

Après avoir lu l'ensemble des documents proposés sur le site du Débat public, je viens, comme vous y invitez le public, vous exprimer ma défiance à l'égard d'un projet déraisonnable alors qu'aujourd'hui que l'on sait et voit quotidiennement l'impasse dans laquelle les gaspillages désordonnés de nos sociétés nous ont conduits collectivement.

L'ampleur des financements requis sera de 12 à 14 milliards (sans doute même bien davantage si l'on en croit la dérive trop récurrente constatée sur les grands projets d'équipement de ces dernières années). Cette dépense considérable pour cette POCL mais aussi pour les autres LGV en projet, est engagée dans l'objectif premier d'une recherche d'une vitesse maximale ; or on sait qu'il ne s'agit pas ici du service de l'intérêt général, mais bien du service de la tranche d'usagers fortunés sur une ligne largement étrangère aux régions et territoires qu'elle traversera.

Autant la concurrence du TGV se défend pour des liaisons supérieures à 500 km, autant l'irrigation attendue de la création d'une LGV pour les villes en deçà de cette limite est bien illusoire. Le gain de temps obtenu sur ces distances ne peut compenser les pertes de temps générés pour rejoindre les gares nouvelles par d'autres moyens ; quant au prix du transport, on sait que, pour les lignes existantes, le tarif de transport lui-même a changé complètement d'échelle par rapport aux tarifications précédentes pour un même trajet.

De plus, lorsque l'on sait que la construction d'un kilomètre de LGV coûte en moyenne 20 fois plus cher que la modernisation des lignes existantes s'accompagnant à un horizon très rapproché du doublement de la vitesse commerciale actuelle, on ne peut qu'être choqué d'un projet aussi coûteux. Dans le contexte actuel, il ne peut en effet que condamner de fait les milliers d'usagers de ces lignes secondaires vitales pour le tissu local à subir des dysfonctionnements croissants faute d'un entretien reporté au fil des années sous la pression de tels « projets prioritaires ».

Aussi, je ne puis que condamner résolument ce projet de création de la LGV POCL qui poursuit une politique déraisonnable de gaspillage d'énergie au mépris de ses conséquences environnementales, alors même que les techniques modernes de visio-conférences et de communication rendent de plus en plus secondaire la poursuite d'une ubiquité fallacieuse.

Si, hélas, ce projet devait se poursuivre, il me semble que devrait être privilégié le tracé qui minore les nuisances nouvelles grâce à l'utilisation de couloirs existant déjà, soit ferroviaires, soit

autoroutiers. C'est de l'aveu même de nombre d'analyses versées au « Débat Public », le tracé « ouest sud » qui se trouve dans ce cas. Par ailleurs, il offre l'avantage de mieux desservir les villes de la région centre (en faisant abstraction des cadences réelles offertes que nul ne peut réellement prédire) même si ce service me semble peu à même de leur apporter plus de dynamisme, mais au contraire, les orienter vers un statut de villes dortoirs par le drainage accru de leur population vers les grandes métropoles. Il n'est certes pas le moins cher financièrement des quatre tracés proposés, mais ce critère de coût me semble le moins pertinent quand on se souvient des incertitudes qui l'entachent le plus souvent et de l'ampleur des dérives qui l'affectent en travaux supplémentaires, révisions et autres délais ou retards qui bouleversent les prévisions initiales toujours optimistes.

C'est donc le tracé Ouest/Sud qui, en cette occurrence, aurait ma faveur, parmi les quatre tracés proposés. Il implique moins de nuisances nouvelles en mobilisant davantage de couloirs existants, a moins de chance de ce fait de provoquer des oppositions locales retardant sa réalisation et alourdissant donc son coût de réalisation, et il dessert plus complètement les villes principales de la région centre. A tout prendre, ce serait le moindre mal si l'on ne peut éviter ce nouvel investissement.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Anne-Laure Lejeune